



Facturation Débouchage WC

Par **bobo**, le **29/04/2013** à **14:19**

Bonjour,

J'explique mon problème : Je loue une maison depuis un an et il y a environ 3 mois les toilettes ce sont bouché au niveau du regard près du trottoir.

J'ai téléphoné au propriétaire et il on fait intervenir une société pour le débouché.

Aujourd'hui il me disent que la facture s'élève a environ 400 euros et qu'il me font payer sur 4 mois et que sa sera prélevé directement en plus du loyer.

Personnellement je n'est jamais reçu de facture et signé aucun document de la société de débouchage.

Que puis-je faire ?

Sont t-il dans leurs droit ?

Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **30/04/2013** à **05:09**

Bonjour, l'entretien des canalisations est à la charge des locataires, c'est donc bien à vous de régler la facture, cordialement

Par **Lag0**, le **30/04/2013** à **09:56**

Bonjour,

Cocotte a raison, cependant, le propriétaire devra vous fournir la facture, vous n'avez pas à

payer sans justification.

Pour exemple, je viens de faire intervenir une entreprise pour le même problème chez moi (intervention du camion avec la pompe HP) et cela m'a coûté 190€. J'ai donc un doute sur les 400€...

Par **bobo**, le **30/04/2013** à **10:24**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

C'est vrai que je trouve l'intervention assez chère.

Je dois payer quand même si y me fournissent pas la facture ?

Merci d'avance.

Par **Lag0**, le **30/04/2013** à **10:29**

Je vous ai dit : "vous n'avez pas à payer sans justification."